



Surcis probatoire

Par Augustin76600

Bonjour, j'ai été condamné en septembre 2024 à dix mois d'emprisonnement assorti d'un sursis probatoire de deux ans. J'ai pour obligation de faire des soins addictologiques pour alcoolisme et obligation de travail de formation ou de scolarité. Je suis actuellement en cure de désintoxication j'ai un suivi régulier avec un psychiatre et une addictologue. J'ai commencé à boire très jeune et je sais que la cure ne me suffira pas à être assez solide vis à vis de l'alcool j'ai besoin de plus de temps. J'aimerais rentrer dans une communauté thérapeutique après ma cure pour consolider mon abstinence et le séjour dans cette communauté et de six mois à un an selon les profils. Le problème est que si je fais ça je ne peux pas travailler mais si je ne le fais pas je risque de reboire et je veux vraiment m'en sortir. Que puis-je faire ? Que me conseillez-vous ?

Par yapasdequoi

Bonjour,
Vous devriez pouvoir retravailler, même à temps partiel.
"Être dans une communauté" n'empêche pas de travailler.
Ou sinon trouvez un autre parcours de soin plus adapté.
Votre addictologue peut vous conseiller.

Par Isadore

Bonjour,
Et sinon vous pouvez suivre une formation... Il existe des formations à distance.

De toute façon les vraies communautés thérapeutiques ont un objectif de réinsertion par la formation et le travail, pour les résidents qui le peuvent. Le but est que les résidents acquièrent une pleine autonomie... Du coup ça colle parfaitement avec vos obligations.

Un extrait du site d'une association tenant un de ces centres :

La structure possède également une ancienne ferme forézienne située à la sortie du village avec environ 1 hectare de terrain. S'y déroulent les activités liées à la réfection du bâtiment (menuiserie, maçonnerie, électricité, isolation, atelier mécanique, soudure) et à l'entretien paysagé : tonte, taille d'arbres, tronçonnage, réalisation de bois de chauffage. Nous utilisons aussi l'animal pour travailler les notions de rapport à la nature, à l'alimentation et de confiance en soi. L'association dispose aussi d'un jardin clos à proximité de l'hébergement où les résidents cultivent des légumes de saison, en lien avec les éducateurs techniques et le personnel encadrant.